

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. HAVARD Michel : Il s'agit d'une explication de vote puisque vous le savez, nous avons évoqué la dernière fois la question de la fermeture de l'école Pauline Kergomard dans le 5<sup>e</sup> arrondissement. Contrairement à ce que vous disiez tout à l'heure, Monsieur le Maire, il ne s'agit pas d'une fermeture rendue nécessaire par la diminution des effectifs mais d'une décision financière et comptable et nous étions opposés à cette fermeture sur ce motif là.

En cohérence avec ce vote, la modification du périmètre scolaire qui nous est proposée pour le 5<sup>e</sup> arrondissement ne nous convient pas. Mais elle nous convient dans d'autres arrondissements. Et donc, nous nous abstenons pour être cohérents par rapport à l'opposition que nous avons formulée à la fermeture de l'école Kergomard dans le 5<sup>e</sup>.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Je comprends votre position mais vous comprendrez que lorsque nous créons des écoles quelque part (ce que nous allons faire par exemple pour l'école du 7<sup>e</sup> et ce que nous sommes en train de faire pour l'école du 3<sup>e</sup> arrondissement), ça veut dire que derrière, ce sont des personnels que nous mettons.

Je reprends la question qui vous a été posée tout à l'heure par M. Fournel : quand vous dites, « au niveau national, on ne veut remplacer qu'un fonctionnaire sur deux », ce n'est pas ce qu'on fait sur Lyon. Nous restons sur une tendance de personnel constant. Simplement, nous savons aujourd'hui, dans les circonstances difficiles qui sont celles de notre pays, que si nous créons des postes, il nous faut manager tout cela, parce que dans le prochain débat sur le budget vous nous diriez « Comment ? Une inflation de postes à la Ville de Lyon, c'est insupportable ! Il faut gérer de manière plus rigoureuse ! ». Donc, je vous signale quand même une légère contradiction dans vos prises de position.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Les Groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrate–MoDem se sont abstenus.)

(Adopté.)